

**Zeitschrift:** Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Numismatische Gesellschaft

**Band:** 4-6 (1953-1956)

**Heft:** 23

  

**Artikel:** Un médaillon d'or de Constance II

**Autor:** Dürr, Niklaus

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-170493>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

NIKLAUS DÜRR  
UN MÉDAILLON D'OR DE CONSTANCE II



La collection romaine du Cabinet de Numismatique au Musée d'Art et d'Histoire à Genève possède un des plus beaux spécimens qu'ait produit l'art de la médaille d'or vers la fin de l'antiquité.<sup>1</sup> Ce médaillon de grande valeur artistique pèse un solidus et demi (6,80 g.; 26 mm); son avers représente le buste de l'empereur Constance II (340-361 après J.-C.) vêtu du *paludamentum* ou manteau de soldat. Sa tête, vue de profil à droite, est ornée d'un diadème de perles à double rang dont le milieu est formé d'un joyau garni de pierres précieuses. La légende se compose des mots suivants : FL(avius) IVL(ius) CONSTANTIVS PERP(etuo) AVG(ustus).

Le revers montre l'empereur à cheval, orienté vers la gauche, saluant de la main droite levée dans un geste de bénédiction ; sa tête est nimbée. L'exergue porte la lettre R, signe monétaire de la Monnaie de Rome ; la légende est la suivante : FELIX ADVENTVS AVG(usti) N(ostri).<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cohen 79 var. (à l'exergue, SMAN); Gnechchi *Medaglioni* I 29, 7 = Cat. Trau 4143 (de coins différents, trouvé à Pettau en 1870. Illustration agrandie quatre fois.



pôts fort onéreux pour payer la solde à ses troupes. De plus, il eut recours à des confiscations et à des repréailles de toute sorte pour faire face à ses dépenses de guerre. Ces mesures frappèrent avant tout les milieux aisés, et tout particulièrement le Sénat de Rome. Ce corps composé des représentants des familles les plus nobles et les plus anciennes était le champion des anciennes traditions. Il constituait le dernier rempart spirituel contre le christianisme, qui gagnait de plus en plus de terrain depuis que Constantin le Grand l'avait favorisé. A partir du moment où les empereurs romains résidèrent à Constantinople, la ville de Rome devint une cité au sens primitif du mot, c'est-à-dire un Etat, où le paganisme se maintenait en dépit des édits impériaux dirigés contre les cultes antérieurs. Les sénateurs souhaitaient ardemment le retour de l'empereur dans leur enceinte pour échapper aux impôts onéreux de Magnence aussi bien que pour rétablir l'ancienne magnificence de la résidence impériale. Enfin la cavalerie cuirassée de Constance réussit à infliger une sanglante défaite à Magnence près de Mursa, et l'usurpateur dut se retirer en Gaule ; l'empereur put alors se rendre aux prières du Sénat. Ainsi Constance II fit son entrée à Rome le 22 mai 357 après J.-C. pour y fêter solennellement le vingtième anniversaire de son avènement (daté de la mort de Constantin). Ammien Marcellin, témoin de l'entrée fastueuse de l'empereur dans l'ancienne capitale, en a fait le récit ; voici ce qu'il a écrit à ce sujet dans son XVI<sup>e</sup> livre, au chapitre X [éd. Decker, Berlin 1775] :

« ...Après qu'on eut donc fait de grands préparatifs, Orfite étoit alors pour la seconde fois Préfet de Rome ; Constance enflé de gloire traversa Otricoli & fixa tous les regards par la suite redoutable qui l'accompagnoit, & qui ressembloit à un corps d'armée. En approchant de la ville il contempla d'un œil serein l'ordre des Sénateurs & les graves Patriens qu'il ne prit pas, à l'exemple de Cineas cet Envoyé de Pyrrhus pour une assemblée de Rois, mais pour l'azyle du monde entier. Se tournant ensuite du côté du peuple, il s'étonna de la célérité avec laquelle ce concours de tant de nations avoit pu se rassembler ; & comme s'il eut voulu effrayer l'Euphrate ou le Rhin par la terreur de ses armes, ses enseignes qu'accompagnoit une suite nombreuse, le précédoient ; seul sur un char tout brillant d'or & dont les pierres précieuses qui le couvroient multiplioient l'éclat, on le voyoit environné des Dragons tissus de pourpre & attachés au haut de piques enrichies d'or & de pierreries ; ils sembloient siffler de colère par le bruit que faisoient leurs queues qui voltigoient au gré du vent.

Deux files de soldats l'escortoient, leurs boucliers & leurs casques éclatans bríoient au loin ; à certains intervalles, se trouvoient des cavaliers armés de toutes pièces, les Perses les appellent Clibanares ; en voyant les cuirasses qui couvrent leur poitrine & leurs ceintures de fer, on seroit tenté de croire que ce sont, non des hommes, mais des figures polies par Praxitelle ; de minces cercles d'acier sont encore adaptés aux jointures des membres qu'ils embrassent, de manière que cédant à chaque mouvement ils demeurent toujours colés au corps.

Les cris de ce monde de spectateurs dont les échos répétoient les acclamations saisirent Constance. Il garda cependant selon sa coutume, la contenance grave & guindée qu'il affectoit dans les Provinces, car tout petit qu'il étoit, il se baissa au passage des plus hautes portes, & le col roide, le regard fixe, tel qu'une statue, il ne se tourna d'aucun côté ; on ne le vit pendant toute cette marche, ni céder au mouvement du char, ni cracher, ni s'essuyer le visage, ni se moucher, ni remuer la main. Bien que ce maintien fut l'effet de l'affectation, il étoit pourtant dans la vie privée de ce Prince, l'indice d'une patience singulière & qui sembloit n'être accordée qu'à lui... Lorsqu'il fut entré dans la ville, ce séjour de la puissance & des vertus, & qu'il fut parvenu à la place où on faisoit les harangues, il admira ce monument de l'ancienne Majesté de Rome ; frappé des merveilles sans nombre qui s'offroient de toutes parts à sa vue, après avoir parlé à la noblesse dans le Sénat, au peuple de dessus son Tribunal, il fut reçu avec de grandes expressions de joie dans le

Palais où il savoura le plaisir qu'il avoit si fort désiré ; & comme il donna souvent des jeux équestres, il se divertissoit, sans rien perdre néanmoins de sa gravité, ni de son maintien à entendre les plaisanteries du peuple, qui ne s'écarta pourtant pas des bornes convenables ; Constance ne souffrit pas comme dans d'autres villes, que les combats ne durassent qu'autant qu'il le jugeoit à propos, mais il voulut qu'on suivit l'usage & certaines règles... L'Empereur après avoir témoigné beaucoup d'admiration à chaque objet qu'il vit, se plaignit de ce que la renommée qui d'ordinaire exagère, demuroit ici bien au dessous du sujet ; délibérant ensuite sur ce qu'il pourroit faire pour ajouter quelque ornement à la ville, il résolut d'ériger dans le cirque voisin un Obélisque [actuellement devant le Latran]. »

Ammien ne décrit pas l'arrivée de l'empereur comme celle d'un mortel, mais plutôt comme l'apparition d'une divinité. Le médaillon frappé pour la circonstance présente l'empereur comme un être sacré, aurolé d'un nimbe ; et l'inscription parle de « l'avènement prometteur de félicité de notre seigneur ». Les grands capitaines hellénisés du déclin de la République romaine avaient déjà usé de « l'Adventus Domini » (avènement du seigneur), terme qu'ils avaient emprunté au culte voué aux souverains séleucides et dont ils entendaient tirer profit pour leurs propres ambitions dynastiques. Pourtant ce n'est que le culte voué à l'empereur qui conféra à ce terme toute sa valeur. Mais on ne célébrait pas seulement l'arrivée du souverain, on fêtait aussi l'épiphanie du « sauveur », surnom de beaucoup de rois hellénistiques. Un papyrus de l'époque de Ptolémée II (285-247) mentionne des paysans qui, dans l'attente de leur roi-sauveur, peinent jour et nuit afin de recueillir la quantité de céréales prescrite pour l'impôt d'épiphanie. Dans les provinces grecques, sous l'Empire, on établissait de nouvelles chronologies qu'on datait de l'arrivée de l'empereur et dont on pensait qu'elles annonçaient le commencement d'un nouvel âge d'or. Pour nous, il s'agit là d'expressions que le Nouveau Testament nous a rendues familières ; elles se trouvent en quelque sorte résumées par la parole du prophète citée par Matth. 21 : Voici que ton Roi vient à toi !

Dès les premiers temps, les chrétiens ont emprunté au culte du souverain des expressions qu'ils appliquaient à leur « roi d'un autre monde », niant ainsi le caractère divin de l'empereur et proclamant du même coup et en toute conscience la supériorité de leur théocratie par rapport à l'Empire Romain. Nombreux sont les exemples qui permettent de suivre ce parallélisme nourrissant la polémique de part et d'autre jusqu'à sa fusion définitive dans le « byzantinisme ». Ainsi Constantin le Grand, après sa mort, fut « consacré », c'est-à-dire « transféré parmi les dieux » par les païens, tandis que les chrétiens le canonisèrent ; et dans l'Eglise grecque, il s'est maintenu à la place d'honneur jusqu'à nos jours.

Ce médaillon n'est donc pas uniquement un beau spécimen de médaille antique ; il confirme en outre un événement historique que nous relate l'historiographie et, de plus, présente un grand intérêt pour l'histoire des religions.

Nous remercions la direction du Musée d'Art et d'Histoire de Genève de nous avoir permis de publier cet article, paru dans «Musées de Genève» 1956, 6.